



Vernaison, le 16 février 2022

CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 22 FEVRIER 2022
à 19 h 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Articles 16 et 17 du règlement intérieur

« Un temps de parole de 5 minutes maximum est accordé par intervention »

Désignation du secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2020

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation accordée à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 - RESSOURCES HUMAINES

1.1 Création d'un poste non permanent, à temps non complet, pour répondre aux besoins du service jeunesse à compter du 1er mars 2022

1.2 Approbation de la convention 2022 à intervenir entre l'association « Comité Social du Personnel de la Métropole Lyonnaise de ses collectivités territoriales et établissements publics » et la Commune de Vernaison

1.3 Suppression de trois postes à temps non complet et création de trois postes à temps complet à compter du 1er mars 2022 au sein de la filière médico-sociale dans le cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

1.4 Modification d'un poste non permanent à temps non complet à temps complet à compter du 1^{er} mars 2022 au sein de la filière médico-sociale dans le cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

1.5 Fixation des indemnités forfaitaires complémentaires pour les scrutins électoraux de l'année 2022

1.6 Modification des critères d'attribution des tickets restaurant

2- FINANCES

2.1 Débat d'orientations budgétaires 2022



3 - URBANISME – AMENAGEMENT - CADRE DE VIE -

- 3.1 Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon - Modification n° 3
- 3.2 Zone à faibles émissions (ZFE): Avis de la commune sur le principe de la ZFE au sein de la Métropole de Lyon
- 3.3 Zone à faibles émissions (ZFE): Vœu du conseil municipal
- 3.4 Elaboration du règlement local de publicité de la Métropole de Lyon
Avis et observation de la commune concernant le dossier d'arrêt du projet

4 - CULTURE

- 4.1 Communication du rapport annuel 2021 concernant le service public « médiathèque »
- 4.2 Révision du règlement intérieur de la médiathèque

5 - QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Julien VUILLEMARD

